



REPUBLIQUE FRANCAISE

Département Haute-Loire - Arrondissement d'Yssingeaux - Canton de Bas-en-Basset

Commune de RETOURNAC

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE RETOURNAC

N° 2025-071

L'an deux mille vingt-cinq, le seize juin à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Retournac, légalement convoqué le onze juin deux mille vingt-cinq, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Patricia GOUDARD, Maire ;

Présents : Patricia GOUDARD, Brigitte ROCHE, Thierry BENEVENT, Anne-Sylvie MIRMAND, Jean-Claude ABRIAL, Jean-Pierre FILIOL, Christian PEYRARD, Maryse RIBEYRON, Raoul GANIVET, Carole GIGANT, David SUC, Stéphanie GRANOUILLET, Antoine MALEYSSON, Corinne TARGHETTA, Damien CASSOUX.

Absents excusés représentés : Maëlle JOLY a donné pouvoir à David SUC, Patrice WAUTHIER a donné pouvoir à Stéphanie GRANOUILLET, Pierre ASTOR a donné pouvoir à Corinne TARGHETTA, Ludovic LHOSTE a donné pouvoir à Anne-Sylvie MIRMAND.

Absents :

Christelle BLANCHER, Daniel DI-LITTA et Sébastien VINCENT

Secrétaire de séance : Stéphanie GRANOUILLET

Nombre de membres en exercice :	22
Nombre de membres présents :	15
Nombre de procurations :	4
Nombre d'absents :	7

Objet : Demande de subvention Amendes de police pour l'opération de travaux « Aménagement d'espaces publics 2025 »

Vu la délibération n° 2024-067 du 4 décembre 2024 approuvant les aménagements d'espaces publics pour l'année 2025 et la demande de fonds de concours « Attractivité » auprès de la CCdS,

- Démolition d'une maison privée au 31 rue de la République et aménagement d'un espace paysager,
- Démolition d'un bâtiment pour y aménager un parking et un dépose minute sis 141 Rue Bertrand de Chabron.

Madame Anne-Sylvie MIRMAND, adjointe, propose aux membres du Conseil municipal de solliciter une enveloppe relative aux amendes de police pour ces aménagements d'espaces publics qui vont sécuriser la circulation aux abords de l'Ecole privée « Arc en Ciel » et l'accès au centre-ville.

Il est proposé d'inscrire les dossiers suivants :

- Démolition d'une maison privée au 31 rue de la République et aménagement d'un espace paysager,
- Démolition d'un bâtiment pour y aménager un parking et un dépose minute sis 141 Rue Bertrand de Chabron.

AR Prefecture043-214301624-20250616-DEL2025_071-DE
Reçu le 23/06/2025

Selon le plan de financement suivant :

Dépense prévisionnelle	Montant HT	RECETTES	Demande sollicitée	Montant	Taux
Aménagement d'espaces publics		Subventions			
	149 515.00		CCDS – Fonds de concours attractivité	87 970.00	58.83%
			CD 43 – Amendes de police	12 000.00	8.03%
		Autofinancement	de la commune	49 545.00	33.14%
TOTAL DEPENSES HT	149 515.00	TOTAL	RECETTES	149 515.00	100.00%

Vu l'avis favorable de la commission « Finances / Foncier et travaux » du 12/06/2025.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

-  **D'APPROUVER** le plan de financement prévisionnel ci-dessus détaillé,
-  **D'AUTORISER** Madame le Maire à solliciter la subvention « Amendes de police » auprès du Conseil départemental 43,
-  **D'AUTORISER** Madame le Maire à signer tout acte inhérent à son exécution.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessous.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

Patricia GOUDARD

